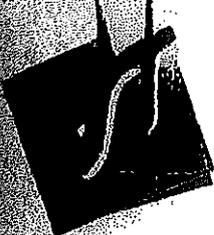


**ANNEXE 4**  
**au rapport d'enquête**  
**Relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme**  
**de la commune de PIERREFEU-DU-VAR**  
**du 12 novembre au 13 décembre 2019**

**Demande du centre hospitalier Henri Guérin de reclassement d'une parcelle**

Pierrefeu-du-var le 26 octobre 2017

  
CENTRE HOSPITALIER  
HENRI GUERIN

*Pierrefeu*

Monsieur Patrick MARTINELLI  
Maire  
Hôtel de Ville  
Place Urbain Sénès  
83390 PIERREFEU-DU-VAR

Le Directeur

OBJET : Parcelle n° E 1769  
NOS REF. : MMy - N° 2017- 332

*Copie déposée à  
Honnoreur le jour  
le 28/12/2018*



Monsieur le Maire,

Pour faire suite aux échanges intervenus lors du conseil de surveillance du vendredi 20 octobre dernier au cours duquel Madame GAUGAIN a évoqué la révision du Plan Local d'Urbanisme et la création du Plan de Prévention du Risque Inondation de la commune, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre en considération, le classement de la parcelle E 1769 de notre établissement en zone constructible.

En effet, compte tenu de la topographie des lieux, il paraît inconcevable que cette parcelle soit inondable dans la mesure où elle est surélevée de plusieurs mètres par rapport au reste des terrains à l'entour qui eux, le sont indéniablement.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

  
Directeur,  
Le Directeur  
*Jean-Marc BARGIER*